

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 13/2016

Rabat, le 10/06/2016

Communiqué de presse

**Reprise des exportations d'agrumes marocains
vers les Etats Unis d'Amérique à partir d'octobre 2016**

Suite à la suspension provisoire des exportations d'agrumes vers les Etats Unis d'Amérique au mois de février 2016 pour présence de quelques larves de la mouche cératite dans un lot de clémentine exporté vers ce pays, des réunions et échanges de lettres ont eu lieu entre les représentants du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) et le Service phytosanitaire Américain (APHIS) pour arrêter les modalités de la levée de cette suspension.

Dans ce cadre, deux missions d'experts Américains ont été effectuées au Maroc pour s'enquérir sur le terrain, du système national mis en place pour la gestion de la mouche cératite au niveau des vergers de production et stations de conditionnement d'agrumes. Ces visites ont permis aux experts Américains de s'informer de près sur les procédures de surveillance et de contrôle mis en place et les garanties offertes par les services phytosanitaires de l'ONSSA et la profession.

A la lumière de ces échanges et en concertation avec l'Interprofession du secteur agrumicole (Maroc Citrus), les deux parties marocaine et américaine ont convenu de la mise en place d'un plan d'action opérationnel de gestion de cette mouche **ayant abouti à la décision de la reprise des exportations** d'agrumes à partir d'octobre 2016. Ce plan vient d'être signé par l'ONSSA et l'APHIS.

Il est à noter que les exportations d'agrumes marocaines vers ce pays ont enregistré durant les campagnes 2013-2014 et 2014-2015 un tonnage moyen de 44.000 T, soit 9% des exportations totales.